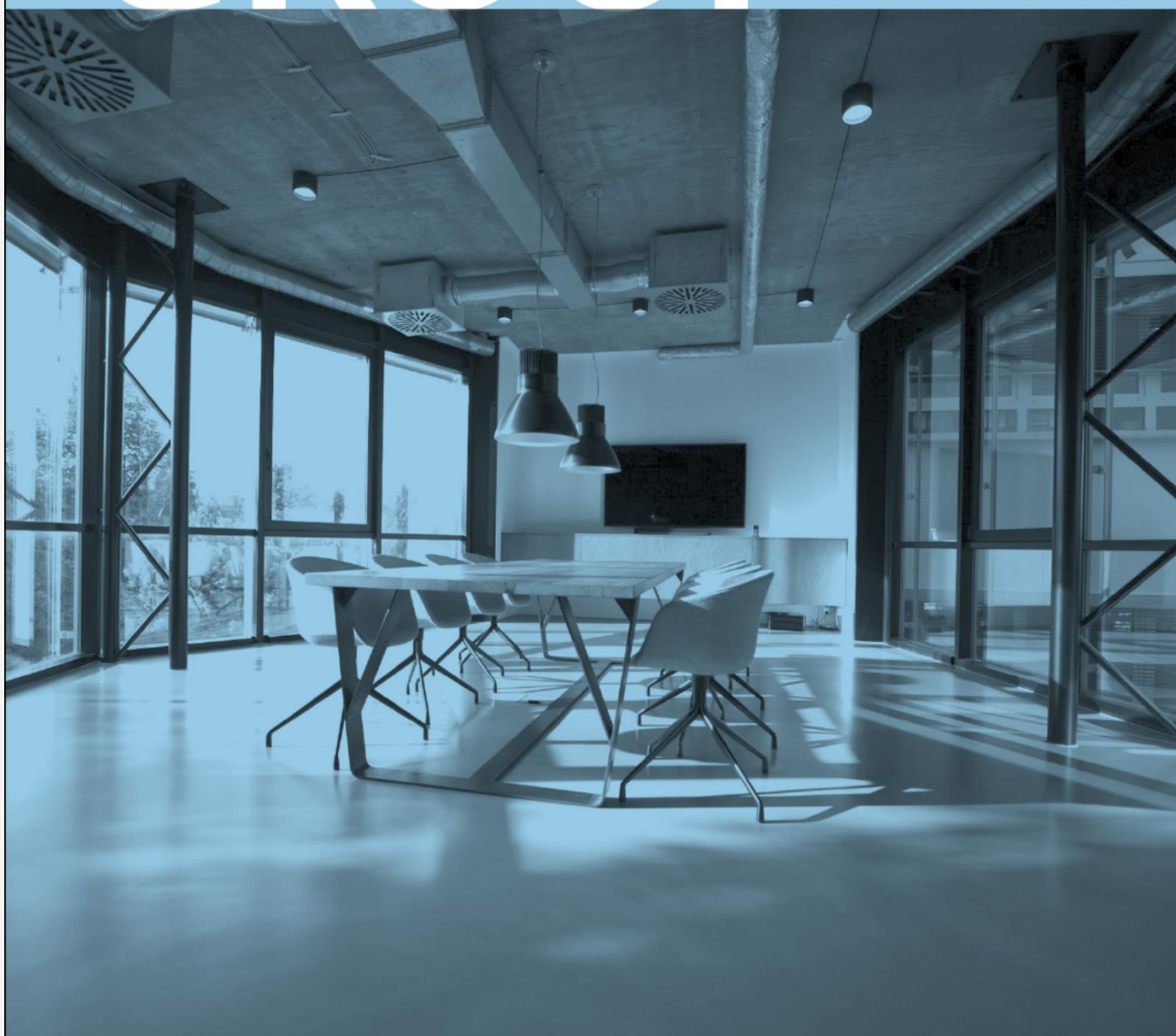


Etats financiers et notes annexes - ESEF

THE GROUP



Sommaire

1. Commentaires de la direction

Guide de préparation
[105000] Management commentary

Rapport de gestion [bloc de texte]

L'intégralité des informations relatives pour commentaires de la direction. Le commentaire de la direction est un rapport narratif qui se rapporte aux états financiers qui ont été préparés conformément aux IFRS. Il fournit aux utilisateurs des explications historiques des montants présentés dans les états financiers, en particulier la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. Il fournit également des commentaires sur les perspectives d'une entité et d'autres informations non présentées dans les états financiers. Les commentaires de la direction servent également de base à la compréhension des objectifs de la direction et de ses stratégies pour atteindre ces objectifs. Standard

1.1 Nature de l'entreprise

Guide de préparation
[105000] Management commentary

Informations relatives à la nature de l'entreprise [bloc de texte]

Description de la nature de l'entreprise pour aider les utilisateurs de rapports financiers à mieux comprendre l'entité et l'environnement externe dans lequel elle opère. Il peut s'agir: a) des industries dans lesquelles l'entité opère; b) les principaux marchés de l'entité et sa position concurrentielle sur ces marchés; c) les caractéristiques importantes des environnements juridique, réglementaire et macroéconomique qui influent sur l'entité et les marchés sur lesquels elle exerce ses activités; d) les principaux produits, services, processus opérationnels et méthodes de distribution de l'entité; et e) la structure de l'entité et la manière dont elle crée de la valeur.

1.2 Ressources et risques

Guide de préparation
[105000] Management commentary

Informations relatives aux ressources, aux risques et aux relations les plus importants de l'entité [bloc de texte]	Les informations relatives aux ressources, aux risques et aux relations les plus importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur la valeur de l'entité et sur la façon dont ces ressources, ces risques et ces relations sont gérés.
---	---

1.3 Résultats d'exploitation et perspectives

Guide de préparation
[105000] Management commentary

Informations relatives aux résultats d'exploitation et des perspectives [bloc de texte]	Informations relatives aux résultats d'exploitation et des perspectives de l'entité.
---	--

1.4 Mesures et indicateurs de rendement essentiels

Guide de préparation
[105000] Management commentary

Informations relatives aux mesures et indicateurs de rendement essentiels que la direction utilise pour évaluer le rendement de l'entité par rapport aux objectifs énoncés [bloc de texte]

Les informations relatives aux mesures et indicateurs de performance critiques que la direction utilise pour évaluer la performance de l'entité par rapport aux objectifs énoncés. Les mesures de performance sont des mesures quantifiées qui reflètent les facteurs critiques de succès d'une entité. Les indicateurs peuvent être des preuves narratives décrivant la façon dont l'entreprise est gérée ou des mesures quantifiées qui fournissent des preuves indirectes de performance.

2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

3. Actionnariat et capital

4. Déclaration de performance extra-financière (DPEF)

4.1 Informations sociales

4.2 Informations environnementales

4.3 Informations sociétales

4.4 Respect des droits de l'homme

4.5 Ethique et lutte contre la corruption

Etats financiers consolidés

État de la situation financière

In milliers d'euros	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Actifs			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles		0	0
Immobilisations incorporelles et goodwill		0	0
Actifs biologiques non courants		0	0
Immeubles de placement		0	0
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		0	0
Autres actifs financiers non courants		0	0
Actifs d'impôt différé		0	0
Actif net non courant au titre des prestations définies		0	0
Total actifs non courants		0	0
Actifs courants			
Actifs biologiques courants		0	0
Stocks courants		0	0
Actifs sur contrat courants		0	0
Autres actifs financiers courants		0	0
Actifs d'impôt exigible, courants		0	0
Créances clients et autres créances courantes		0	0
Paiements d'avance courants		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0	0
Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente		0	0
Actifs courants		0	0
Total des actifs		0	0

État de la situation financière (suite)

In milliers d'euros	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Liabilities and equity			
Capitaux propres			
Capital émis		0	0
Prime d'émission		0	0
Autres éléments du résultat global accumulés		0	0
Résultats non distribués		0	0
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		0	0
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		0	0
Passifs			
Partie non courante d'emprunts non courants		0	0
Provisions non courantes au titre des avantages du personnel		0	0
Dettes fournisseurs et autres crédetes non courants		0	0
Produits différés non courants autres que des passifs sur contrat non courants		0	0
Autres provisions non courantes		0	0
Passifs d'impôt différé		0	0
Passifs non courants		0	0
Découverts bancaires		0	0
Passifs d'impôt exigible, courants		0	0
Emprunts courants et partie courante d'emprunts non courants		0	0
Provisions courantes au titre des avantages du personnel		0	0
Dettes fournisseurs et autres crédetes courants		0	0
Passifs sur contrat courants		0	0
Produits différés courants autres que passifs sur contrat courants		0	0
Autres provisions courantes		0	0
Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente		0	0
Passifs courants		0	0
Total des passifs		0	0
Total des capitaux propres et passifs		0	0

Compte de résultat

En milliers d'Euros

	Notes	2023	2022
Produits des activités ordinaires		0	0
Coût des ventes		0	0
Marge brute		0	0
Autres produits		0	0
Coûts commerciaux		0	0
Charges administratives		0	0
Dépenses de recherche et développement		0	0
Perte de valeur sur créances ou actifs sur contrat découlant de contrats conclus avec des clients		0	0
Autres charges, par fonction		0	0
Profits (pertes) d'activités opérationnelles		0	0
Produits financiers		0	0
Charges financières		0	0
Produits financiers (charges financières)		0	0
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		0	0
Résultat avant impôt		0	0
Charge (produit) d'impôt		0	0
Résultat des activités poursuivies		0	0
Résultat des activités abandonnées		0	0
Résultat		0	0
Résultat, attribuable aux propriétaires de la société mère		0	0
Résultat, attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action			
Résultat (perte) de base par action		0	0
Résultat (perte) dilué par action		0	0
Résultat (perte) de base par action découlant des activités poursuivies		0	0
Résultat (perte) dilué par action découlant des activités poursuivies		0	0

État consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'Euros			
	Notes	2023	2022
Résultat		—	—
Autres éléments du résultat global [abstract]			
Other comprehensive income that will not be reclassified to profit or loss, net of tax			
Autres éléments du résultat global, avant impôt, profits (pertes) résultant de la réévaluation d'immobilisations corporelles, d'actifs liés au droit d'utilisation et d'immobilisations incorporelles.		—	—
Autres éléments du résultat global, avant impôt, profits (pertes) résultant de réévaluations au titre des régimes à prestations définies		—	—
Autres éléments du résultat global, avant impôt, profits (pertes) résultant de placements dans des instruments de capitaux propres		—	—
Quote-part des autres éléments de résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui ne sera pas reclassée en résultat net, nette d'impôt		—	—
Impôt sur le résultat en relation avec des composantes des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net		—	—
Total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net, nets d'impôt		—	—
Other comprehensive income that will be reclassified to profit or loss, net of tax			
Profits (pertes) sur les écarts de change résultant de la conversion d'une activité à l'étranger, avant impôt		—	—
Autres éléments du résultat global, avant impôt, couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger		—	—
Quote-part des autres éléments de résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui sera reclassée en résultat net, nette d'impôt		—	—
Ajustements de reclassement sur les écarts de change résultant de la conversion d'une activité à l'étranger, avant impôt		—	—
Profits (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie, avant impôt		—	—
Ajustements de reclassement sur des couvertures de flux de trésorerie, avant impôt		—	—
Autres éléments du résultat global, avant impôt, profits (pertes) sur instruments de couverture qui couvrent des placements dans des instruments de capitaux propres		—	—
Profits (pertes) sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, avant impôt		—	—
Ajustements de reclassement sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, avant impôt		—	—
Impôt sur le résultat en relation avec des composantes des autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net		—	—
Total autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net, nets d'impôt		—	—
Total autres éléments du résultat global		—	—
Total du résultat global		—	—
Résultat global, attribuable aux propriétaires de la société mère		—	—
Résultat global, attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		—	—
Total du résultat global		—	—

Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'Euros

	Capital émis [member]	Prime d' émission [member]	Réserve des écarts de change résultant de la conversion [member]	Résultats non distribués [member]	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère [member]	Participations ne donnant pas le contrôle [member]	Total
Capitaux propres au début de la période	—	—	—	—	—	—	—
Variations de capitaux propres [abstract]	—	—	—	—	—	—	—
Résultat global [abstract]							
Résultat	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—
Total du résultat global	—	—	—	—	—	—	—
Increase (decrease) through transactions with owners, equity [abstract]	—	—	—	—	—	—	—
Emission de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Émission d'instruments convertibles	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) par le biais de transactions sur actions propres, capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes comptabilisés au titre des distributions aux propriétaires	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) par le biais de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) par l'exercice d'options, capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) par le biais de changements dans les parts d'intérêt dans des filiales qui ne donnent pas lieu à une perte de contrôle, capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) par acquisition d'une filiale, capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) par le biais de transactions avec les propriétaires, capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Capitaux propres à la fin de la période	—	—	—	—	—	—	—

Tableau des flux de trésorerie

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

En milliers d'Euros

	Notes	2023	2022
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) des activités opérationnelles [abstract]			
Cash flows from (used in) operations before changes in working capital [abstract]			
Résultat		—	—
Ajustements pour charge d'amortissement		—	—
Ajustements pour dotations aux amortissements		—	—
Ajustements pour augmentation (diminution) de produits différés autres que des passifs sur contrat		—	—
Ajustements pour perte de valeur (reprise de perte de valeur) comptabilisée en résultat, immobilisations corporelles		—	—
Ajustements pour perte de valeur (reprise de perte de valeur) comptabilisée en résultat		—	—
Ajustements pour profits (pertes) réalisés sur la variation de la juste valeur diminuée des frais de point de vente estimés, actifs biologiques		—	—
Ajustements pour profits (pertes) réalisés sur l'ajustement de la juste valeur, immeubles de placement		—	—
Ajustements pour produits financiers (charges financières)		—	—
Ajustements pour bénéfices non distribués de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		—	—
Ajustements pour profits (pertes) réalisés sur des cessions, immobilisations corporelles		—	—
Ajustements pour profits (pertes) réalisés sur la cession de participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées		—	—
Ajustements pour paiements fondés sur des actions		—	—
Ajustements pour charge d'impôt sur le résultat		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) des activités avant variations du fonds de roulement		—	—
Ajustements pour diminution (augmentation) des stocks		—	—
Ajustements pour diminution (augmentation) d'actifs sur contrat		—	—
Ajustements pour diminution (augmentation) de clients et autres débiteurs		—	—
Ajustements pour augmentation (diminution) d'autres passifs sur contrat		—	—
Ajustements pour diminution (augmentation) de charges payées d'avance		—	—
Ajustements pour augmentation (diminution) de fournisseurs et autres créditeurs		—	—
Ajustements pour provisions		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) des activités		—	—
Intérêts payés, classés dans les activités opérationnelles		—	—
Impôts sur le résultat payés, classés dans les activités opérationnelles		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) des activités opérationnelles		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) d'activités d'investissement [abstract]		—	—
Intérêts reçus, classés dans les activités d'investissement		—	—
Dividendes reçus, classés dans les activités d'investissement		—	—
Produits résultant de la vente d'immobilisations corporelles, classés dans les activités d'investissement		—	—
Autres entrées de trésorerie résultant de la vente d'instruments de capitaux propres ou de dettes d'autres entités, classées dans les activités d'investissement		—	—
Produits de la cession d'actifs non courants ou de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente et d'activités abandonnées		—	—
Flux de trésorerie utilisés dans l'obtention du contrôle sur des filiales et autres unités opérationnelles, classés dans les activités d'investissement		—	—
Achat d'immobilisations corporelles, classé dans les activités d'investissement		—	—
Achat d'immeubles de placement		—	—
Achat d'actifs biologiques		—	—
Achat d'instruments financiers, classé dans les activités d'investissement		—	—
Dividendes reçus au titre de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, classés dans les activités d'investissement		—	—
Paiements au titre des dépenses de développement de projets		—	—
Produits provenant de subventions publiques, classés dans les activités d'investissement		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) d'activités d'investissement		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) d'activités de financement [abstract]		—	—
Produits de l'émission d'actions ordinaires		—	—
Produits de l'émission d'actions préférentielles		—	—
Produits d'emprunts, classés dans les activités de financement		—	—

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

En milliers d'Euros

	Notes	2023	2022
Produits de la vente ou de l'émission d'actions propres		—	—
Produits provenant de l'exercice d'options		—	—
Paiements au titre des coûts d'émission de titres d'emprunt		—	—
Paiements liés à des changements dans les parts d'intérêt dans des filiales qui ne donnent pas lieu à une perte de contrôle		—	—
Paiements pour acquérir ou racheter les actions de l'entité		—	—
Remboursements d'emprunts, classés dans les activités de financement		—	—
Paiements de passifs au titre de contrats de location, classés dans les activités de financement		—	—
Dividendes versés, classés dans les activités de financement		—	—
Flux de trésorerie résultant (utilisés dans le cadre) d'activités de financement		—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie si différents de l'état de la situation financière		—	—
Changes in cash and cash equivalents if different from statement of financial position [abstract]		—	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant effet des variations des taux de change		—	—
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie si différents de l'état de la situation financière		—	—

5. Notes annexes aux états financiers consolidés

6. Informations générales relatives aux états financiers

Guide de balisage

6.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfGeneralInformationAboutFinancialStatementsExplanatory	Informations générales relatives aux états financiers [text block]	Ensemble des informations générales relatives aux états financiers.	IAS 1.51

6.2 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
--------------	---------	---------------	----------------------------

NameOfReportingEntityOrOtherMeansOfIdentification	Nom ou tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers	Nom ou tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers.	IAS 1.51 a
---	---	--	------------

ExplanationOfChangeInNameOfReportingEntityOrOtherMeansOfIdentificationFromEndOfPrecedingReportingPeriod	Explication des modifications du nom ou de tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers intervenues depuis la fin de la période de reporting précédente	Explication des modifications du nom ou de tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers intervenues depuis la fin de la période de reporting précédente.	IAS 1.51 a
---	---	--	------------

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
--------------	---------	---------------	----------------------------

DisclosureOfAuthorisationOfFinancialStatementsExplanatory	Informations relatives à l'autorisation des états financiers [text block]	Informations relatives à l'autorisation de publication des états financiers.	IAS 1.10 e Common practice
---	---	--	-------------------------------

Contenu de la note

[110000] General information about financial statements (IAS 1)

7. Notes et autres informations explicatives

Guide de balisage

7.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfNotesAndOtherExplanatoryInformationExplanatory	Informations relatives aux notes et autres informations explicatives [text block]	Informations relatives aux notes et autres informations explicatives faisant partie d'un jeu complet d'états financiers.	IAS 1.10 e

7.2 Balises obligatoires à considérer

NameOfReportingEntityOrOtherMeansOfIdentification	Nom ou tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers	Nom ou tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers.	IAS 1.51 a
DomicileOfEntity	Adresse de l'entité	Pays où est situé le siège social de l'entité. [Voir: Pays du siège social [member]]	IAS 1.138 a
LegalFormOfEntity	Forme juridique de l'entité	Informations relatives à la structure juridique dans le cadre de laquelle l'entité opère.	IAS 1.138 a
CountryOfIncorporation	Pays de constitution	Pays où l'entité est constituée en société.	IAS 1.138 a
AddressOfRegisteredOfficeOfEntity	Adresse du siège social de l'entité	Adresse à laquelle le siège de l'entité est enregistré.	IAS 1.138 a
PrincipalPlaceOfBusiness	Établissement principal	Lieu où une entité conduit principalement ses activités.	IAS 1.138 a
DescriptionOfNatureOfEntitiesOperationsAndPrincipalActivities	Description de la nature des opérations de l'entité et de ses principales activités	Description de la nature des opérations de l'entité et de ses principales activités.	IAS 1.138 b
LengthOfLifeOfLimitedLifeEntity	Durée de vie de l'entité à durée de vie limitée	Informations relatives à la durée de vie de l'entité si l'entité a une durée de vie limitée.	IAS 1.138 d

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfReasonWhyFinancialStatementsAreNotEntirelyComparable	Description des raisons pour lesquelles un actif non financier est utilisé d'une façon différente de l'utilisation optimale	Description du fait que les montants présentés dans les états financiers ne sont pas totalement comparables, lorsque l'entité modifie sa date de fin d'exercice et présente ses états financiers pour une période plus longue ou plus courte qu'une année.	IAS 1.36 b
DescriptionOfReasonForUsingLongerOrShorterReportingPeriod	Description de la raison pour laquelle une période de reporting plus courte ou plus longue a été utilisée	Description de la raison pour laquelle une période de reporting plus courte ou plus longue a été utilisée, lorsque l'entité modifie sa date de fin d'exercice et présente ses états financiers pour une période plus longue ou plus courte qu'une année.	IAS 1.36 a
DisclosureOfBasisOfPreparationOfFinancialStatementsExplanatory	Informations relatives à l'établissement des états financiers [text block]	Informations relatives à la base utilisée pour l'établissement des états financiers	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfBasisOfConsolidationExplanatory	Informations relatives à la base de consolidation [text block]	Informations relatives à la base utilisée pour la consolidation.	IAS 1.10 e Common practice

Contenu de la note

***[810000] Notes - Corporate information and statement of IFRS compliance
(IAS 1)***

8. Première adoption des IFRS

Guide de balisage

8.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfFirstTimeAdoptionExplanatory	Informations relatives à la première adoption [text block]	Ensemble des informations relatives à la première adoption par l'entité des normes internationales d'information financière.	IFRS 1 -

Contenu de la note

[819100] Notes - First time adoption (IFRS 1)

9. Continuité de l'exploitation

Guide de balisage

9.1 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfUncertaintiesOfEntitysAbilityToContinueAsGoingConcern	Informations relatives aux incertitudes sur la capacité de l'entité à poursuivre son activité [text block]	Informations relatives aux incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.	IAS 1.25
DisclosureOfGoingConcernExplanatory	Informations relatives à la continuité d'exploitation [text block]	Informations relatives à la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.	IAS 1.10 e Common practice
ExplanationWhyFinancialStatementsNotPreparedOnGoingConcernBasis	Explication de la raison pour laquelle l'entité n'est pas considérée comme étant en situation de continuité d'exploitation	Explication de la raison pour laquelle l'entité n'est pas considérée comme étant en situation de continuité d'exploitation.	IAS 1.25
ExplanationOfFactAndBasisForPreparationOfFinancialStatementsWhenNotGoingConcernBasis	Lorsque les états financiers ne sont pas établis sur une base de continuité d'exploitation, explication de ce fait et de la base sur laquelle ceux-ci sont établis	Explication du fait que l'entité n'a pas établi ses états financiers sur une base de continuité d'exploitation et explication de la base sur laquelle les états financiers ont été établis.	IAS 1.25

10. Déclaration de conformité aux IFRS

Guide de balisage

10.1 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
StatementOfIFRSCompliance	Déclaration de conformité aux IFRS [text block]	Déclaration explicite et sans réserve de conformité à toutes les dispositions des IFRS.	IAS 1.16 Disclosure
ExplanationOfDepartureFromIFRS	Explication de tout écart par rapport aux IFRS	Explication de tout écart de l'entité par rapport à une IFRS, indiquant qu'elle s'est conformée aux IFRS applicables, à l'exception d'une disposition particulière dont elle s'est écartée afin de parvenir à la présentation d'une image fidèle, et mentionnant notamment le titre de l'IFRS dont l'entité s'est écartée, la nature de l'écart, y compris le traitement imposé par l'IFRS, la raison pour laquelle ce traitement serait trompeur en la circonstance, au point d'être contraire à l'objectif des états financiers défini dans le Cadre conceptuel, et le traitement appliqué	IAS 1.20 b IAS 1.20 c
ExplanationOfFinancialEffectOfDepartureFromIFRS	Explication de l'effet financier de l'écart par rapport aux IFRS	Explication de l'effet financier de l'écart par rapport aux IFRS sur chaque élément des états financiers qui aurait été présenté si la disposition avait été respectée.	IAS 1.20

Contenu de la note

[810000] Notes - Corporate information and statement of IFRS compliance (IAS 1)

11. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Guide de balisage

11.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
OfEffectOfChangesInForeignExchangeRatesExplanatory	Informations relatives à l'effet des variations des cours des monnaies étrangères [text block]	Ensemble des informations relatives à l'effet des variations des cours des monnaies étrangères.	IAS 21 -

11.2 Méthode(s) comptable(s) associée(s)

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
--------------	---------	---------------	----------------------------

DescriptionOfAccountingPolicyForForeignCurrencyTranslationExplanatory	Description de la méthode comptable concernant l'écart de conversion [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'écart de conversion. Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'écart de conversion.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice
---	---	--	--

DescriptionOfAccountingPolicyForFunctionalCurrencyExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la monnaie fonctionnelle [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	--	--	---

Contenu de la note

[842000] Notes - Effects of changes in foreign exchange rates (IAS 21)

12. Recours aux jugements et à des estimations

Guide de balisage

12.1 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfAccountingJudgementsAndEstimatesExplanatory	Informations relatives aux jugements et estimations comptables [text block]	Informations relatives aux jugements réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables de l'entité et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, ainsi que les informations sur les hypothèses que l'entité formule pour l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relatives aux estimations à la fin de la période de reporting, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de la période suivante.	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfAssetsAndLiabilitiesWithSignificantRiskOfMaterialAdjustmentExplanatory	Informations relatives aux actifs et passifs qui présentent un risque important d'ajustement significatif [text block]	Informations relatives aux actifs et passifs pour lesquels il existe un risque important d'ajustement significatif au cours de la période suivante.	IAS 1.125
ExplanationOfAssumptionAboutFutureWithSignificantRiskOfResultingInMaterialAdjustments	Explication des sources d'incertitude relative aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif	Explication des sources majeures d'incertitude relative aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif.	IAS 1.125 , IFRIC 14.10

Contenu de la note

[810000] Notes - Corporate information and statement of IFRS compliance (IAS 1)

13. Changements de méthodes comptables significatives

Guide de balisage

13.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfChangesInAccountingPoliciesAccountingEstimatesAndErrorsExplanatory	Informations relatives aux modifications de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux erreurs [text block]	Ensemble des informations relatives aux modifications de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux erreurs.	IAS 8

13.2 Autres balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfReclassificationsOrChangesInPresentationExplanatory	Informations relatives aux reclassements ou aux modifications de la présentation [text block]	Informations relatives aux reclassements ou aux modifications de la présentation des postes dans les états financiers.	IAS 1.41
DisclosureOfChangesInAccountingPoliciesExplanatory	Informations relatives aux modifications des méthodes comptables [text block]	Informations relatives aux modifications des méthodes comptables par l'entité.	IAS 1.10 e Common practice

Contenu de la note

[811000] – Méthodes comptables, changements de méthodes comptables et erreurs (IAS 8)

14. Secteurs opérationnels

Guide de balisage

14.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfEntitysReportableSegmentsExplanatory	Informations relatives aux secteurs opérationnels de l'entité [text block]	Ensemble des informations relatives aux secteurs opérationnels.	IFRS 8

14.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForSegmentReportingExplanatory	Description de la méthode comptable concernant l'information sectorielle [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'information sectorielle. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'information sectorielle. Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'information sectorielle.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

Contenu de la note

[871100] Note – Secteurs opérationnels (IFRS 8)

15. Produits des activités ordinaires

Guide de balisage

15.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfRevenueExplanatory	Informations relatives aux produits des activités ordinaires [text block]	Ensemble des informations relatives aux produits des activités ordinaires.	IAS 1.10 e Common practice

Dans le cas de revenus de contrats, la balise à utiliser est :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfRevenueFromContractsWithCustomersExplanatory	Informations relatives aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients [text block]	Ensemble des informations relatives aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.	IFRS 15 – Presentation IFRS 15 -

15.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForRecognitionOfRevenue	Description de la méthode comptable concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires. [Voir: Produits] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires. [Voir: Produits] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la comptabilisation en produit	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

des activités ordinaires. [Voir:
Produits des activités
ordinaires]

15.3 Balise(s) obligatoire(s) à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForCustomerLoyaltyProgrammesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les programmes de fidélisation de la clientèle [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les programmes de fidélisation de la clientèle. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les programmes de fidélisation de la clientèle.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForCustomerAcquisitionCostsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les coûts d'acquisition de clients [text block]	vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les coûts liés à l'acquisition de clients. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les coûts liés à l'acquisition de clients.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
---	--	---	--

Contenu de la note

[831150] Note – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec les clients (IFRS 15)

16. Autres produits et charges

Guide de balisage

16.1 Balises obligatoires à considérer

a) Recettes (charges) d'exploitation

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfOtherOperatingIncomeExpenseExplanatory	Informations relatives aux autres recettes (charges) d'exploitation [text block]	Informations relatives aux autres recettes ou charges d'exploitation. [Voir: Autres recettes (charges) d'exploitation]	IAS 1.10 e Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForExpensesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les charges [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les charges.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	---	--	---

DisclosureOfOtherOperatingIncomeExplanatory	Informations relatives aux autres recettes d'exploitation [text block]	Informations relatives aux autres recettes d'exploitation. [Voir: Autres recettes (charges) d'exploitation]	IAS 1.10 e Common practice
---	--	---	----------------------------

DisclosureOfOtherOperatingExpenseExplanatory	Informations relatives aux autres charges d'exploitation [text block]	Informations relatives aux autres charges d'exploitation. [Voir: Autres recettes (charges) d'exploitation]	IAS 1.10 e Common practice
--	---	--	----------------------------

b) Charges diverses

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
--------------	---------	---------------	----------------------------

DisclosureOfExpensesExplanatory	Informations relatives aux charges [text block]	Informations relatives aux charges.	IAS 1.10 e Common practice
---------------------------------	---	-------------------------------------	----------------------------

DisclosureOfExpensesByNatureExplanatory	Informations relatives aux charges par nature [text block]	Informations relatives aux charges par nature. [Voir: Charges, par nature]	IAS 1.10 e Common practice
---	--	--	----------------------------

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

DisclosureOfGeneralAndAdministrativeExpenseExplanatory	Informations relatives aux frais généraux et administratifs [text block]	Informations relatives aux frais généraux et administratifs. [Voir: Charges administratives]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfResearchAndDevelopmentExpenseExplanatory	Informations relatives aux dépenses de recherche et développement [text block]	Informations relatives aux dépenses de recherche et développement. [Voir: Dépenses de recherche et développement]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForResearchAndDevelopmentExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les dépenses de recherche et développement [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de recherche et développement. [Voir: Dépenses de recherche et développement]Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de recherche et développement. [Voir: Dépenses de recherche et développement]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForRepairsAndMaintenanceExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les réparations et la maintenance [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les réparations et la maintenance. [Voir: Charges de réparations et de maintenance] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les réparations et la maintenance. [Voir: Charges de réparations et de maintenance]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForEnvironmentRelatedExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les dépenses liées à l'environnement [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses liées à l'environnement. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

dépenses liées à l'environnement.

c) Coût des ventes

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfCostOfSalesExplanatory	Informations relatives au coût des ventes [text block]	Informations relatives au coût des ventes. [Voir: Coût des ventes]	IAS 1.10 e Common practice

d) Autres revenus, profits et pertes

DisclosureOfProfitLossFromOperatingActivitiesExplanatory	Informations relatives aux profits (pertes) d'activités opérationnelles [text block]	Informations relatives aux profits (pertes) d'activités opérationnelles. [Voir: Profits (pertes) d'activités opérationnelles]	IAS 1.10 Common practice
--	--	---	--------------------------

DisclosureOfTradingIncomeExpenseExplanatory	Informations relatives au bénéfice (aux charges) de transaction [text block]	Informations relatives au bénéfice (aux charges) de transaction. [Voir: Bénéfices (charges) de transaction]	IAS 1.10 e Common practice
---	--	---	----------------------------

DescriptionOfAccountingPolicyForTradingIncomeAndExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les bénéfices et charges de transaction [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les bénéfices et charges de transaction. [Voir: Bénéfices (charges) de transaction] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les bénéfices et charges de transaction. [Voir: Bénéfices (charges) de transaction]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	---	--	---

DescriptionOfAccountingPolicyForInterestIncomeAndExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les produits et charges d'intérêts [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	--	--	---

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

DescriptionOfAccountingPolicyForFranchiseFeesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les redevances de franchise [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les redevances de franchise. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les redevances de franchise.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DisclosureOfFeeAndCommissionIncomeExpenseExplanatory	Informations relatives aux produits (charges) d'honoraires et de commissions [text block]	Informations relatives aux produits (charges) d'honoraires et de commissions. [Voir: Produits (charges) d'honoraires et de commissions]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForFeeAndCommissionIncomeAndExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les produits et les charges d'honoraires et de commissions [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits et les charges d'honoraires et de commissions. [Voir: Produits (charges) d'honoraires et de commissions] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits et les charges d'honoraires et de commissions. [Voir: Produits (charges) d'honoraires et de commissions]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

17. Avantages du personnel

Guide de balisage

17.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfEmployeeBenefitsExplanatory	Informations relatives aux avantages du personnel [text block]	Ensemble des informations relatives aux avantages du personnel.	IAS 19 – Scope Disclosure

17.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForEmployeeBenefitsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les avantages du personnel [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les avantages du personnel. Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les avantages du personnel. Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

17.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForTerminationBenefits	Description de la méthode comptable concernant les indemnités de cessation d'emploi [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les indemnités de cessation d'emploi. [Voir: Charges au titre des indemnités de cessation d'emploi] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les indemnités de cessation d'emploi. [Voir: Charges au titre des indemnités de cessation d'emploi]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
DisclosureOfInformationAboutEmployeesExplanatory	Informations relatives au personnel [text block]	Informations relatives au personnel.	IAS 1.10 e Common practice

Contenu de la note
[834480] Notes - Employee benefits (IAS 19)

18. Amortissements et dépréciations

Guide de balisage

18.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfImpairmentOfAssetsExplanatory	Informations relatives à la dépréciation d'actifs [text block]	Ensemble des informations relatives à la dépréciation d'actifs.	IAS 36 –

18.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForImpairmentOfAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la dépréciation d'actifs [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

18.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForImpairmentOfNonfinancialAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la dépréciation d'actifs non financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs non financiers. [Voir: Actifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs non financiers. [Voir: Actifs financiers]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
DisclosureOfDepreciationAndAmortisationExpenseExplanatory	Informations relatives aux dotations aux amortissements [text block]	Informations relatives aux dotations aux amortissements. [Voir: Dotations aux amortissements]	IAS 1.10 e Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForDepreciationExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la charge d’amortissement [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l’entité concernant la charge d’amortissement. [Voir: Dotations aux amortissements] Description de la méthode comptable de l’entité concernant la charge d’amortissement. [Voir: Dotations aux amortissements]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
--	---	--	--

Contenu de la note
[832410] Notes - Impairment of assets (IAS 36)

1. Résultat financier net

Guide de balisage

18.4 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfFinanceIncomeExpenseExplanatory	Informations relatives aux produits financiers (charges financières) [text block]	Informations relatives aux produits financiers (charges financières). [Voir: Produits financiers (charges financières)]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForFinanceIncomeAndCostsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les produits financiers et les charges financières [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits financiers et les charges financières. [Voir: Produits financiers et charges financières] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits financiers et les charges financières. [Voir: Produits financiers (charges financières)]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForFinanceCostsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les charges financières [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les charges financières. [Voir: charges financières] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les charges financières. [Voir: Charges financières]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice
DisclosureOfFinanceIncomeExplanatory	Informations relatives aux produits financiers [text block]	Informations relatives aux produits financiers. [Voir: Produits financiers]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfFinanceCostExplanatory	Informations relatives aux charges financières [text block]	Informations relatives aux charges financières. [Voir: Charges financières]	IAS 1.10 e Common practice

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

DisclosureOfInterestIncomeExpenseExplanatory	Informations relatives au produit (à la charge) d'intérêts [text block]	Informations relatives au produit et à la charge d'intérêts. [Voir: Produit (charge) d'intérêt]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForInterestIncomeAndExpenseExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les produits et charges d'intérêts [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DisclosureOfInterestIncomeExplanatory	Informations relatives au produit d'intérêts [text block]	Informations relatives au produit d'intérêts. [Voir: Produit d'intérêt]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfInterestExpenseExplanatory	Informations relatives à la charge d'intérêts [text block]	Informations relatives à la charge d'intérêts. [Voir: Charge d'intérêt]	IAS 1.10 e Common practice

19. Coûts d'emprunts

Guide de balisage

19.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfBorrowingCostsExplanatory	Informations relatives aux coûts d'emprunt [text block]	Ensemble des informations relatives aux coûts d'emprunt.	IAS 23 -

19.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForBorrowingCostsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les coûts d'emprunt [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les intérêts et autres coûts que l'entité encourt dans le cadre d'un emprunt de fonds. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les intérêts et autres coûts que l'entité encourt dans le cadre d'un emprunt de fonds.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

Contenu de la note

[836200] Notes - Borrowing costs (IAS 23)

20. Résultat par action

Guide de balisage

20.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfEarningsPerShareExplanatory	Informations relatives au résultat par action [text block]	Ensemble des informations relatives au résultat par action.	IAS 33 –

20.2 Méthode(s) comptable(s) associée(s):

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForEarningsPerShareExplanatory	Description de la méthode comptable concernant le résultat par action [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le résultat par action. Description de la méthode comptable de l'entité concernant le résultat par action.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

Contenu de la note

[838000] Notes - Earnings per share (IAS 33)

21. Paiements fondés sur des actions

Guide de balisage

21.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfSharebasedPaymentArrangementsExplanatory	Informations relatives aux accords de paiement fondés sur des actions [text block]	Ensemble des informations relatives aux accords de paiement fondés sur des actions.	IFRS 2.44

21.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForSharebasedPaymentTransactionsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les transactions dont le paiement est fondé sur des actions [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les transactions dans lesquelles l'entité: a) reçoit des biens ou des services du fournisseur de ces biens ou de ces services (y compris un membre du personnel) dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions; ou b) contracte l'obligation de régler la transaction avec le fournisseur dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions lorsqu'une autre entité du même groupe reçoit ces biens ou ces services. [Voir: Accords de paiement fondés sur des actions [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions dans lesquelles l'entité: a) reçoit des biens ou des services du fournisseur de ces biens ou de ces services (y compris un membre du personnel) dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions; ou b) contracte l'obligation de régler la	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

transaction avec le fournisseur dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions lorsqu'une autre entité du même groupe reçoit ces biens ou ces services. [Voir: Accords de paiement fondés sur des actions [member]]

Contenu de la note

[834120] Notes - Share-based payment arrangements (IFRS 2)

22. Impôts sur le résultat

Guide de balisage

22.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfIncomeTaxExplanatory	Informations relatives à l'impôt sur le résultat [text block]	Ensemble des informations relatives à l'impôt sur le résultat.	IAS 12 -

22.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForIncomeTaxExplanatory	Description de la méthode comptable concernant l'impôt sur le résultat [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat. Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

22.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfDeferredTaxesExplanatory	Informations relatives aux impôts différés [text block]	Informations relatives aux impôts différés. [Voir: Passifs d'impôt différé; Actifs d'impôt différé]	IAS 1.10 e Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForDeferredIncomeTaxExplanatory	Description de la méthode comptable concernant l'impôt sur le résultat différé [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat différé. [Voir: Charge (produit) d'impôt différé] Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat différé. [Voir: Charge (produit) d'impôt différé]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	---	--	---

Contenu de la note
[835110] Notes - Income taxes (IAS 12)

23. Immobilisations corporelles

Guide de balisage

23.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfPropertyPlantAndEquipmentExplanatory	Informations relatives aux immobilisations corporelles [text block]	Ensemble des informations relatives aux immobilisations corporelles.	IAS 16 -

23.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForPropertyPlantAndEquipmentExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les immobilisations corporelles [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations corporelles. [Voir: Immobilisations corporelles] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations corporelles. [Voir: Immobilisations corporelles]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

23.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForProgrammingAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs de programmation [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs de programmation. [Voir: Actifs de programmation] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs de programmation. [Voir: Actifs de programmation]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForConstructionInProgressExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les constructions en cours [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common
---	--	--	---------------------------------------

concernant les constructions en cours. [Voir: Constructions en cours] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les constructions en cours. [Voir: Constructions en cours]	practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
---	--

Contenu de la note
[822100] Notes - Property, plant and equipment (IAS 16)

24. Immobilisations incorporelles et goodwill

Guide de balisage

24.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
Informations relatives aux immobilisations incorporelles [text block]	Ensemble des informations relatives aux immobilisations incorporelles.	IAS 38 -

24.2 Méthodes comptables associées

Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
Description de la méthode comptable concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles et goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles et goodwill]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
Description de la méthode comptable concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles autres que le goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles autres que le goodwill]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

24.3 Balises obligatoires à considérer

Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
Informations relatives au goodwill [text block]	Informations relatives au goodwill. [Voir: Goodwill]	IAS 1.10 e Common practice
Description de la méthode comptable concernant le goodwill [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le goodwill. [Voir: Goodwill] Description de la méthode	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 C ommon practice,

comptable de l'entité concernant le goodwill.
[Voir: Goodwill]

Expiry date
2023-01-
01 IAS 1.117 b
Common
practice

Contenu de la note
[823180] Notes - Intangible assets (IAS 38)

25. Actifs biologiques

Guide de balisage

25.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfBiologicalAssetsAndGovernmentGrantsForAgriculturalActivityExplanatory	Informations relatives aux actifs biologiques, à la production agricole au moment de la récolte et aux subventions publiques liées aux actifs biologiques [text block]	Ensemble des informations relatives aux actifs biologiques, à la production agricole au moment de la récolte et aux subventions publiques liées aux actifs biologiques.	IAS 41 -

25.2 Méthode(s) comptable(s) associée(s)

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForBiologicalAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs biologiques [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs biologiques. [Voir: Actifs biologiques] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs biologiques. [Voir: Actifs biologiques]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

Contenu de la note :

[824180] Notes – Agriculture (IAS 41)

26. Activités d'exploration et d'exploitation

Guide de balisage

26.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfExplorationAndEvaluationAssetsExplanatory	Informations relatives aux actifs de prospection et d'évaluation [text block]	Ensemble des informations relatives aux actifs de prospection et d'évaluation.	IFRS 6

26.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForExplorationAndEvaluationExpenditures	Description de la méthode comptable concernant les dépenses de prospection et d'évaluation [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de prospection et d'évaluation. [Voir: Actifs de prospection et d'évaluation [member]]	IFRS 6.24 a

26.3 Balises obligatoires à considérer

DescriptionOfAccountingPolicyForStrippingCostsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les frais de découverte [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les frais d'enlèvement des stériles qui sont engagés dans le cadre d'une activité d'exploitation minière. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les frais d'enlèvement des stériles qui sont engagés dans le cadre d'une activité d'exploitation minière.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	---	--	---

DescriptionOfAccountingPolicyForOilAndGasAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs pétroliers et gaziers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs pétroliers et gaziers. [Voir: Actifs pétroliers et gaziers [member] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	--	--	---

pétroliers et gaziers. [Voir: Actifs pétroliers et gaziers]

DescriptionOfAccountingPolicyForMiningRightsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les titres miniers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les titres miniers. [Voir: Titres miniers [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les titres miniers. [Voir: Titres miniers [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	--	--	---

DescriptionOfAccountingPolicyForMiningAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs miniers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs miniers. [Voir: Actifs miniers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs miniers. [Voir: Actifs miniers]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	--	--	---

Contenu de la note

[822200] Notes - Exploration for and evaluation of mineral resources (IFRS 6)

27. Immeubles de placement

Guide de balisage

27.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfInvestmentPropertyExplanatory	Informations relatives aux immeubles de placement [text block]	Ensemble des informations relatives aux immeubles de placement.	IAS 40

27.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForInvestmentPropertyExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les immeubles de placement [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immeubles de placement. [Voir: Immeubles de placement] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immeubles de placement. [Voir: Immeubles de placement]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

Contenu de la note

[825100] Notes - Investment property (IAS 40)

28. Regroupements d'entreprises

Guide de balisage

28.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfBusinessCombinationsExplanatory	Informations relatives aux regroupements d'entreprises [text block]	Ensemble des informations relatives aux regroupements d'entreprises.	IFRS 3 -

28.2 Méthodes comptables associées

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForBusinessCombinationsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les regroupements d'entreprises [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

DescriptionOfAccountingPolicyForBusinessCombinationsAndGoodwillExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les regroupements d'entreprises et le goodwill [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises et le goodwill. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]; Goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises et le goodwill. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]; Goodwill]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	--	---	---

Contenu de la note
[817000] Notes - Business combinations (IFRS 3)

29. Intérêts détenus dans d'autres entités

Guide de balisage

29.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfInterestsInOtherEntitiesExplanatory	Informations relatives aux intérêts détenus dans d'autres entités [text block]	Ensemble des informations relatives aux intérêts dans d'autres entités.	IFRS 12.1

29.2 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfInvestmentsAccountedForUsingEquityMethodExplanatory	Informations relatives aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence [text block]	Informations relatives aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence]	IAS 1.10 e Common practice

DisclosureOfSignificantInvestmentsInSubsidiariesExplanatory	Informations relatives aux filiales [text block]	Informations relatives aux filiales. [Voir: Filiales [member]]	IAS 27.16 b IAS 27.17 b IFRS 12.B4 a
---	--	--	--

DescriptionOfAccountingPolicyForSubsidiariesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les filiales [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les filiales. [Voir: Filiales [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les filiales. [Voir: Filiales [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	--	--	---

DisclosureOfSignificantInvestmentsInAssociatesExplanatory	Informations relatives aux entreprises associées [text block]	Informations relatives aux entreprises associées. [Voir: Entreprises associées [member]]	IAS 27.16 b IAS 27.17 b IFRS 12.B4 d
---	---	--	--

DescriptionOfAccountingPolicyForInvestmentInAssociates	Description de la méthode comptable concernant les participations dans des entreprises associées [text block]	n vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	---	--	---

		associées. [Voir: Entreprises associées [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées. [Voir: Entreprises associées [member]]	
DisclosureOfJointVenturesExplanatory	Informations relatives aux coentreprises [text block]	Informations relatives aux coentreprises. [Voir: Coentreprises [member]]	IAS 27.16 b IAS 27.17 b IFRS 12.B4 b
DescriptionOfAccountingPolicyForInvestmentsInJointVentures	Description de la méthode comptable concernant les participations dans des coentreprises [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des coentreprises. [Voir: Coentreprises [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des coentreprises. [Voir: Coentreprises [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForInvestmentInAssociatesAndJointVenturesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. [Voir: Entreprises associées [member]; Coentreprises [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. [Voir: Entreprises associées [member]; Coentreprises [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DisclosureOfInvestmentsOtherThanInvestmentsAccountedForUsingEquityMethodExplanatory	Informations relatives aux participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence [text block]	Informations relatives aux participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations autres que	IAS 1.10 e Common practice

celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence]

DescriptionOfAccountingPolicyForInvestmentsOtherThanIn vestmentsAccountedForUsing EquityMethodExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; Participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; Participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	--	--	---

Contenu de la note

[825700] Notes - Interests in other entities (IFRS 12)

30. Instruments financiers

Guide de balisage

30.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfFinancialInstrumentsExplanatory	Informations relatives aux instruments financiers [text block]	Ensemble des informations relatives aux instruments financiers.	IFRS 7 -

30.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForFinancialInstrumentsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

30.3 Balises obligatoires

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfCreditRiskExplanatory	Informations relatives au risque de crédit [text block]	Informations relatives au risque de crédit. [Voir: Risque de crédit [member]]	IFRS 7

DescriptionOfAccountingPolicyForRecognisingDifferenceBetweenFairValueAtInitialRecognitionAndAmountDeterminedUsingValuationTechniqueExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la comptabilisation en résultat net de la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité pour comptabiliser en résultat net la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction afin de refléter un changement dans les facteurs (y compris le temps) que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif ou du passif. [Voir:	IFRS 7.28 a
--	---	---	-------------

		Instruments financiers, catégorie [member]]	
DescriptionOfAccountingPolicyForOffsettingOfFinancialInstrumentsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la compensation d'instruments financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la compensation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la compensation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForImpairmentOfFinancialAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la dépréciation d'actifs financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs financiers. [Voir: Actifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs financiers. [Voir: Actifs financiers]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForHeldtomaturityInvestmentsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les placements détenus jusqu'à leur échéance [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les placements détenus jusqu'à leur échéance. [Voir: Placements détenus jusqu'à leur échéance]	Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForHedgingExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la couverture [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la couverture. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la couverture.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForFinancialLiabilitiesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les passifs financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode	Effective 2023-01-01 IAS 1.117

		comptable de l'entité concernant les passifs financiers. [Voir: Passifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les passifs financiers. [Voir: Passifs financiers]	Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForFinancialGuaranteesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les garanties financières [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les garanties financières. [Voir: Garanties financières [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les garanties financières. [Voir: Garanties [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForFinancialAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs financiers. [Voir: Actifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs financiers. [Voir: Actifs financiers]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DescriptionOfAccountingPolicyForDerecognitionOfFinancialInstrumentsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la décomptabilisation d'instruments financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la décomptabilisation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la décomptabilisation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

DisclosureOfReclassificationOfFinancialInstrumentsExplanatory	Informations relatives au reclassement d'instruments financiers [text block]	Informations relatives au reclassement d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForReclassificationOfFinancialInstrumentsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant le reclassement d'instruments financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le reclassement d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant le reclassement d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DisclosureOfLoansAndAdvancesToCustomersExplanatory	Informations relatives aux prêts et avances aux clients [text block]	Informations relatives aux prêts et avances aux clients. [Voir: Prêts et avances aux clients]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfLoansAndAdvancesToBanksExplanatory	Informations relatives aux prêts et avances aux banques [text block]	Informations relatives aux prêts et avances aux banques. [Voir: Prêts et avances aux banques]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForLoansAndReceivablesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les prêts et créances [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les prêts et créances. [Voir: Prêts et créances]	Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
DisclosureOfFinancialInstrumentsDesignatedAtFairValueThroughProfitOrLossExplanatory	Informations relatives aux instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net [text block]	Informations relatives aux instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. [Voir: À la juste valeur [member]; Instruments financiers, catégorie [member]]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfFinancialInstrumentsAtFairValueThroughProfitOrLossExplanatory	Informations relatives aux instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net [text block]	Informations relatives aux instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. [Voir: À la juste valeur [member];	IAS 1.10 e Common practice

		Instrument financiers, catégorie [member]]	
DescriptionOfAccountingPolicyForFinancialInstrumentsAtFairValueThroughProfitOrLossExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. [Voir: À la juste valeur [member]; Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. [Voir: À la juste valeur [member]; Instruments financiers, catégorie [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
DisclosureOfFinancialInstrumentsHeldForTradingExplanatory	Informations relatives aux instruments financiers détenus à des fins de transaction [text block]	Informations relatives aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfFinancialAssetsHeldForTradingExplanatory	Informations relatives aux actifs financiers détenus à des fins de transaction [text block]	Informations relatives aux actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction. [Voir: Actifs financiers]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfFinancialLiabilitiesHeldForTradingExplanatory	Informations relatives aux passifs financiers détenus à des fins de transaction [text block]	Informations relatives aux passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction. [Voir: Passifs financiers]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfDerivativeFinancialInstrumentsExplanatory	Informations relatives aux instruments financiers dérivés [text block]	Informations relatives aux instruments financiers dérivés. [Voir: Dérivés [member]]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForDerivativeFinancialInstrumentsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers dérivés [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 C

		concernant les instruments financiers dérivés. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]]	ommon practice,
--	--	---	-----------------

DescriptionOfAccountingPolicyForDerivativeFinancialInstrumentsAndHedgingExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers dérivés et la couverture [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés et la couverture. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés et la couverture. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	---	--	---

DisclosureOfDebtSecuritiesExplanatory	Informations relatives aux instruments de dette [text block]	Informations relatives aux instruments de dette. [Voir: Instruments de dette émis; Instruments de dette détenus]	IAS 1.10 e Common practice
---------------------------------------	--	--	----------------------------

DescriptionOfAccountingPolicyForAvailableforsaleFinancialAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs financiers disponibles à la vente [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs financiers disponibles à la vente. [Voir: Actifs financiers disponibles à la vente]	Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
--	--	---	--

DisclosureOfAllowanceForCreditLossesExplanatory	Informations relatives aux corrections de valeur pour pertes de crédit [text block]	Informations relatives aux corrections de valeur concernant les pertes de valeur au titre d'actifs financiers imputables à des pertes de crédit. [Voir: Actifs financiers]	IAS 1.10 e Common practice
---	---	--	----------------------------

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

DisclosureOfFinancialRiskManagementExplanatory	Informations relatives à la gestion des risques financiers [text block]	Informations relatives aux pratiques et aux méthodes de l'entité en matière de gestion des risques financiers.	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfMarketRiskExplanatory	Informations relatives au risque de marché [text block]	Informations relatives au risque de marché. [Voir: Risque de marché [member]]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfLiquidityRiskExplanatory	Informations relatives au risque de liquidité [text block]	Informations relatives au risque de liquidité. [Voir: Risque de liquidité [member]]	IAS 1.10 e Common practice

Contenu de la note
[822390] Notes - Financial instruments (IFRS 7)

31. Stocks

Guide de balisage

31.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentati on
Informations relatives aux stocks [text block]	Ensemble des informations relatives aux stocks.	IAS 2

31.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentati on
Description de la méthode comptable concernant l'évaluation des stocks [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'évaluation des stocks. [Voir: Stocks]	IAS 2.36 a

Contenu de la note **[826380] Notes – Inventories (IAS 2)**

32. Créances clients et autres débiteurs

Guide de balisage

32.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfTradeAndOtherReceivablesExplanatory	Informations relatives aux clients et aux autres débiteurs [text block]	Informations relatives aux clients et aux autres débiteurs. [Voir: Clients et autres débiteurs]	IAS 1.10 e Common practice

32.2 Méthode comptable associée:

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForTradeAndOtherReceivablesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les clients et autres débiteurs [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les clients et autres débiteurs. [Voir: Clients et autres débiteurs] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les clients et autres débiteurs. [Voir: Clients et autres débiteurs]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

32.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfOtherAssetsExplanatory	Informations relatives aux autres actifs [text block]	Informations relatives aux autres actifs. [Voir: Autres actifs]	IAS 1.10 e Common practice

DisclosureOfOtherNoncurrentAssetsExplanatory	Informations relatives aux autres actifs non courants [text block]	Informations relatives aux autres actifs non courants. [Voir: Autres actifs non courants]	IAS 1.10 e Common practice
--	--	---	-------------------------------

DisclosureOfOtherCurrentAssetsExplanatory	Informations relatives aux autres actifs courants [text block]	Informations relatives aux autres actifs courants. [Voir: Autres actifs courants]	IAS 1.10 e Common practice
---	--	---	-------------------------------

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

DisclosureOfTaxReceivablesAndPayablesExplanatory	Informations relatives aux créances et dettes fiscales [text block]	Informations relatives aux créances et dettes fiscales.	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfPrepaymentsAndOtherAssetsExplanatory	Informations relatives aux paiements d'avance et autres actifs [text block]	Informations relatives aux paiements d'avance et autres actifs. [Voir: Autres actifs; Paiements d'avance]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfRestrictedCashAndCashEquivalentsExplanatory	Informations relatives à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions [text block]	Informations relatives à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions]	IAS 1.10 e Common practice

33. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Guide de balisage

33.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	References de la taxonomie
DisclosureOfCashAndCashEquivalentsExplanatory	Informations relatives à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie [text block]	Informations relatives à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie]	IAS 1.10 e Common practice

33.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	References de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyToDetermineComponentsOfCashAndCashEquivalents	Description de la méthode comptable concernant la détermination des composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant la détermination des composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie]	IAS 7.46

33.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	References de la taxonomie
DisclosureOfCashAndBankBalancesAtCentralBanksExplanatory	Informations relatives à la trésorerie et aux soldes bancaires auprès de banques centrales [text block]	Informations relatives à la trésorerie et aux soldes bancaires auprès de banques centrales	IAS 1.10 e Common practice

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfCashFlowStatementExplanatory	Informations relatives à l'état des flux de trésorerie [text block]	Ensemble des informations relatives à l'état des flux de trésorerie.	IAS 7 -

DescriptionOfAccountingPolicyForCashFlowsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les flux de trésorerie [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les flux de trésorerie. Description de la méthode comptable de	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	--	--	--

l'entité concernant les flux de trésorerie.

Contenu de la note
[851100] Notes - Cash flow statement (IAS 7)

34. Groupe détenu en vue de la vente

Guide de balisage

34.1 L'ensemble de cette note relève de la balise :

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfNoncurrentAssetsHeldForSaleAndDiscontinuedOperationsExplanatory	Informations relatives aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées [text block]	Ensemble des informations relatives aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.	IFRS 5 - Presentation and disclosure Disclosure

34.2 Politique comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForNoncurrentAssetsOrDisposalGroupsClassifiedAsHeldForSaleAndDiscontinuedOperationsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]; Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]; Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

34.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
--------------	---------	---------------	----------------------------

DisclosureOfDiscontinuedOperationsExplanatory	Informations relatives aux activités abandonnées [text block]	Informations relatives aux activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]]	IAS 1.10 e Common practice
---	---	--	----------------------------

DescriptionOfAccountingPolicyForDiscontinuedOperationsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les activités abandonnées [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	---	---	---

Contenu de la note
[825900] Notes - Non-current asset held for sale and discontinued operations (IFRS 5)

35. Capital social, réserves et autres participations

Guide de balisage

35.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfShareCapitalReservesAndOtherEquityInterestExplanatory	Informations relatives au capital social, aux réserves et aux autres participations [text block]	Ensemble des informations relatives au capital social, aux réserves et aux autres participations.	IAS 1.79

35.2 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfReservesAndOtherEquityInterestExplanatory	Informations relatives aux réserves figurant dans les capitaux propres [text block]	Informations relatives aux réserves figurant dans les capitaux propres. [Voir: Autres réserves [member]]	IAS 1.79 b

DisclosureOfIssuedCapitalExplanatory	Informations relatives au capital émis [text block]	Informations relatives au capital émis. [Voir: Capital émis]	IAS 1.10 e Common practice
--------------------------------------	---	--	-------------------------------

DescriptionOfAccountingPolicyForIssuedCapitalExplanatory	Description de la méthode comptable concernant le capital émis [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le capital émis. [Voir: Capital émis] Description de la méthode comptable de l'entité concernant le capital émis. [Voir: Capital émis]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	---	--	--

DisclosureOfTreasurySharesExplanatory	Informations relatives aux actions propres [text block]	Informations relatives aux actions propres. [Voir: Actions propres]	IAS 1.10 e Common practice
---------------------------------------	---	---	-------------------------------

DescriptionOfAccountingPolicyForTreasurySharesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les actions propres [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actions propres. [Voir: Actions propres] Description de la méthode comptable de	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
---	---	--	--

		l'entité concernant les actions propres. [Voir: Actions propres]	
DisclosureOfObjectivesPoliciesAndProcessesForManagingCapitalExplanatory	Informations relatives aux objectifs, procédures et processus de gestion du capital [text block]	Informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, procédures et processus de l'entité mis en œuvre pour la gestion du capital.	IAS 1.134
DisclosureOfNoncontrollingInterestsExplanatory	Informations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle [text block]	Informations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle. [Voir: Participations ne donnant pas le contrôle]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForTransactionsWithNoncontrollingInterestsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle. [Voir: Participations ne donnant pas le contrôle] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle. [Voir: Participations ne donnant pas le contrôle]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

Contenu de la note

[861200] Notes - Share capital, reserves and other equity interest (IAS 1)

36. Autres provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Guide de balisage

36.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfOtherProvisionsContingentLiabilitiesAndContingentAssetsExplanatory	Informations relatives aux autres provisions, passifs éventuels et actifs éventuels [text block]	Ensemble des informations relatives aux autres provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.	IAS 37

36.2 Méthode comptable associées

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForContingentLiabilitiesAndContingentAssetsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les passifs éventuels et les actifs éventuels [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les passifs éventuels et les actifs éventuels. [Voir: Passifs éventuels [member]; Description de la nature des actifs éventuels] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les passifs éventuels et les actifs éventuels. [Voir: Passifs éventuels [member]; Description de la nature des actifs éventuels]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

36.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfProvisionsExplanatory	Informations relatives aux provisions [text block]	Informations relatives aux provisions. [Voir: Provisions]	IAS 1.10 e Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForProvisionsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les provisions [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les provisions. [Voir: Provisions] Description	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice, Expiry date
---	--	--	---

		de la méthode comptable de l'entité concernant les provisions. [Voir: Provisions]	2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForDecommissioningRestorationAndRehabilitationProvisionsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les provisions relatives au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les provisions relatives au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation. [Voir: Provisions relatives aux coûts de démantèlement, de remise en état et de réhabilitation] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les provisions relatives au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation. [Voir: Provisions relatives aux coûts de démantèlement, de remise en état et de réhabilitation]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice
DisclosureOfCommitmentsAndContingentLiabilitiesExplanatory	Informations relatives aux engagements et passifs éventuels [text block]	Informations relatives aux engagements et passifs éventuels. [Voir: Passifs éventuels [member]]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfCommitmentsExplanatory	Informations relatives aux engagements [text block]	Informations relatives aux engagements.	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfContingentLiabilitiesExplanatory	Informations relatives aux passifs éventuels [text block]	Informations relatives aux passifs éventuels. [Voir: Passifs éventuels [member]]	IAS 37.86

Contenu de la note

[827570] Notes - Other provisions, contingent liabilities and contingent assets (IAS 37)

37. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Guide de balisage

37.1 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfTradeAndOtherPayablesExplanatory	Informations relatives aux fournisseurs et aux autres créditeurs [text block]	Informations relatives aux fournisseurs et aux autres créditeurs. [Voir: Fournisseurs et autres créditeurs]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForTradeAndOtherPayablesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les fournisseurs et autres créditeurs [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les fournisseurs et autres créditeurs. [Voir: Fournisseurs et autres créditeurs] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les fournisseurs et autres créditeurs. [Voir: Fournisseurs et autres créditeurs]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForDiscountsAndRebatesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les remises et rabais [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les remises et les rabais. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les remises et les rabais.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

38. Subventions publiques

Guide de balisage

38.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfGovernmentGrantsExplanatory	Informations relatives aux subventions publiques [text block]	Ensemble des informations relatives aux subventions publiques.	IAS 20 -

38.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForGovernmentGrants	Description de la méthode comptable concernant les subventions publiques [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les subventions publiques, y compris les méthodes de présentation adoptées dans les états financiers. [Voir: Autorité publique [member]; Subventions publiques]	IAS 20.39 a

Contenu de la note

[831400] Notes - Government grants (IAS 20)

39. Contrats de location

Guide de balisage

39.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfLeasesExplanatory	Informations relatives aux contrats de location [text block]	Ensemble des informations relatives aux contrats de location.	IFRS 16

39.2 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForLeasesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les contrats de location [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les contrats de location. Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les contrats de location. Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

Contenu de la note [832610] Notes – Leases (IFRS 16)

40. Emprunts

Guide de balisage

40.1 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfBorrowingsExplanatory	Informations relatives aux emprunts [text block]	Informations relatives aux emprunts. [Voir: Emprunts]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForBorrowingsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les emprunts [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les emprunts. [Voir: Emprunts] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les emprunts. [Voir: Emprunts]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

41. Evaluation de la juste valeur

Guide de balisage

41.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfFairValueMeasurementExplanatory	Informations relatives à l'évaluation de la juste valeur [text block]	Ensemble des informations relatives à l'évaluation de la juste valeur.	IFRS 13

41.2 Méthode(s) comptable(s) associée(s)

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForFairValueMeasurementExplanatory	Description de la méthode comptable concernant l'évaluation de la juste valeur [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'évaluation de la juste valeur. [Voir: À la juste valeur [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'évaluation de la juste valeur. [Voir: À la juste valeur [member]]	Expiry date 2023-01-01 IAS 1.117 b Common practice

41.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfFairValueOfFinancialInstrumentsExplanatory	Informations relatives à la juste valeur d'instruments financiers [text block]	Informations relatives à la juste valeur d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; À la juste valeur [member]]	IAS 1.10 e Common practice

Contenu de la note

[823000] Notes - Fair value measurement (IFRS 13)

42. Parties liées

Guide de balisage

42.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfRelatedPartyExplanatory	Informations relatives aux parties liées [text block]	Ensemble des informations relatives aux parties liées.	IAS 24 -

42.2 Méthodes(s) comptable(s) associées

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForTransactionsWithRelatedPartiesExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les transactions avec des parties liées [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec des parties liées. [Voir: Parties liées [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec des parties liées. [Voir: Parties liées [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

42.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
NameOfParentEntity	Nom de l'entité mère	Nom de la société mère de l'entité. [Voir: Société mère [member]]	IAS 1.138 c , IAS 24.13

NameOfUltimateParentOfGroup	Nom de la société tête de groupe	Nom de la société tête de groupe.	IAS 1.138 c , IAS 24.13
-----------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------

DisclosureOfInformationAboutKeyManagementPersonnelExplanatory	Informations relatives aux principaux dirigeants [text block]	Informations relatives aux principaux dirigeants. [Voir: Principaux dirigeants de l'entité ou de la société mère [member]]	IAS 1.10 e Common practice
---	---	--	----------------------------

Contenu de la note
[818000] Notes - Related party (IAS 24)

43. Événements postérieurs à la fin de la période de reporting

Guide de balisage

43.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfEventsAfterReportingPeriodExplanatory	Informations relatives aux événements postérieurs à la fin de la période de reporting [text block]	Ensemble des informations relatives aux événements postérieurs à la fin de la période de reporting.	IAS 10

43.2 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfDividendsExplanatory	Informations relatives aux dividendes [text block]	Informations relatives aux dividendes. Un dividende est une distribution de bénéfices aux détenteurs d'instruments de capitaux propres en proportion des droits qu'ils détiennent dans une catégorie donnée de titres composant le capital.	IAS 1.10 e Common practice

DividendsProposedOrDeclaredBeforeFinancialStatementsAuthorisedForIssueButNotRecognisedAsDistributionToOwners	Dividendes proposés ou décidés avant l'autorisation de publication des états financiers, mais qui ne sont pas comptabilisés en tant que distribution aux propriétaires	Montant des dividendes proposés ou décidés après la fin de la période de reporting mais avant l'autorisation de publication des états financiers. Ces dividendes ne sont pas comptabilisés comme des passifs à la fin de la période de reporting, car aucune obligation n'existe à ce moment.	IAS 10.13 Disclosure, IAS 1.137 a Disclosure
--	--	---	---

DividendsProposedOrDeclaredBeforeFinancialStatementsAuthorisedForIssueButNotRecognisedAsDistributionToOwnersPerShare	Dividendes proposés ou décidés avant l'autorisation de publication des états financiers, mais qui ne sont pas comptabilisés en tant que distribution aux propriétaires, par action	Montant, par action, des dividendes proposés ou décidés avant l'autorisation de publication des états financiers, mais qui ne sont pas comptabilisés en tant que distribution aux propriétaires.	IAS 1.137 a Disclosure
--	--	--	---------------------------

DividendsRecognisedAsDistributionsToOwnersPerShare	Dividendes comptabilisés au titre des distributions aux propriétaires, par action	Montant des dividendes, par action, comptabilisés au titre	IAS 1.107 Disclosure
--	---	--	-------------------------

des distributions aux propriétaires.

DescriptionOfAccountingPolicyForDividendsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les dividendes [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les dividendes. Un dividende est une distribution de bénéfices aux détenteurs d'instruments de capitaux propres en proportion des droits qu'ils détiennent dans une catégorie donnée de titres composant le capital. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dividendes. Un dividende est une distribution de bénéfices aux détenteurs d'instruments de capitaux propres en proportion des droits qu'ils détiennent dans une catégorie donnée de titres composant le capital.</p>	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	--	---	---

Contenu de la note
[815000] Notes - Events after reporting period (IAS 10)

44. Contrats d'assurance

Guide de balisage

44.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfInsuranceContractsExplanatory	Informations relatives aux contrats d'assurance [text block]	Ensemble des informations relatives aux contrats d'assurance.	Effective 2023-01-01 IFRS 17

44.2 Méthode(s) comptable(s) associée(s)

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForInsuranceContracts	Description de la méthode comptable concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés. [Voir: Types de contrats d'assurance [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés. [Voir: Types de contrats d'assurance [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,

44.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfReinsuranceExplanatory	Informations relatives à la réassurance [text block]	Informations relatives à la réassurance.	IAS 1.10 e Common practice

DescriptionOfAccountingPolicyForReinsuranceExplanatory	Description de la méthode comptable concernant la réassurance [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant la réassurance. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la réassurance. Description de la	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice,
--	--	--	---

		méthode comptable de l'entité concernant la réassurance.	
DisclosureOfDeferredAcquisitionCostsArisingFromInsuranceContractsExplanatory	Informations relatives aux coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance [text block]	Informations relatives aux coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance. [Voir: Coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance]	IAS 1.10 e Common practice
DescriptionOfAccountingPolicyForDeferredAcquisitionCostsArisingFromInsuranceContractsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance. [Voir: Coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance. [Voir: Coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice
DisclosureOfNetAssetValueAttributableToUnitholdersExplanatory	Informations relatives à la valeur nette de l'actif attribuable aux détenteurs de parts [text block]	Informations relatives à la valeur nette de l'actif attribuable aux détenteurs de parts.	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfInvestmentContractsLiabilitiesExplanatory	Informations relatives aux passifs au titre de contrats d'investissement [text block]	Informations relatives aux passifs au titre de contrats d'investissement. [Voir: Passifs au titre de contrats d'investissement]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfInsurancePremiumRevenueExplanatory	Informations relatives aux recettes de primes d'assurance [text block]	Informations relatives aux recettes de primes d'assurance. [Voir: Produits des activités ordinaires]	IAS 1.10 e Common practice
DisclosureOfClaimsAndBenefitsPaidExplanatory	Informations relatives aux indemnités et prestations versées [text block]	Informations relatives aux indemnités et prestations	IAS 1.10 e Common practice

versées aux titulaires de
polices.

Contenu de la note
[836600] Notes - Insurance contracts (IFRS 17)

45. Autres informations spécifiques

Guide de balisage

45.1 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfSubordinatedLiabilitiesExplanatory	Informations relatives aux passifs subordonnés [text block]	Informations relatives aux passifs subordonnés. [Voir: Engagements subordonnés]	IAS 1.10 e Common practice

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForEmissionRightsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les droits d'émission [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les droits d'émission. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les droits d'émission. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les droits d'émission.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForRepurchaseAndReverseRepurchaseAgreementsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les prises et mises en pension de titres [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les prises et mises en pension de titres. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les prises et mises en pension de titres. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les prises et mises en pension de titres.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

DisclosureOfRepurchaseAndReverseRepurchaseAgreementsExplanatory	Informations relatives aux prises et mises en pension de titres [text block]	Informations relatives aux prises et mises en pension de titres.	IAS 1.10 e Common practice
---	--	--	-------------------------------

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForCollateralExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les sûretés [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les sûretés. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les sûretés.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

DisclosureOfCollateralExplanatory	Informations relatives aux sûretés [text block]	Informations relatives aux actifs et passifs affectés en garantie.	IAS 1.10 e Common practice
-----------------------------------	---	--	----------------------------

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForWarrantsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les bons de souscription d'actions [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les bons de souscription d'actions. Les bons de souscription d'actions sont des instruments financiers qui donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les bons de souscription d'actions. Les bons de souscription d'actions sont des instruments financiers qui donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires.	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

45.2 Rémunération des auditeurs

Guide de balisage

45.3 Balises obligatoires à considérer

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
--------------	---------	---------------	----------------------------

DisclosureOfAuditorsRemunerationExplanatory	Informations relatives à la rémunération des auditeurs [text block]	Informations relatives à la rémunération des auditeurs de l'entité.	IAS 1.10 e Common practice
---	---	---	-------------------------------

Contenu de la note
[880000] Notes - Additional information (IAS 1)

45.4 Hyperinflation

Guide de balisage

45.5 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfHyperinflationaryReportingExplanatory	Informations relatives à l'information financière dans les économies hyperinflationnistes [text block]	Ensemble des informations relatives à l'information financière dans les économies hyperinflationnistes.	IAS 29 -

Contenu de la note
[816000] Notes - Hyperinflationary reporting (IAS 29)

45.6 Comptes de report réglementaire

Guide de balisage

45.7 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfRegulatoryDeferralAccountsExplanatory	Informations relatives aux comptes de report réglementaires [text block]	Ensemble des informations relatives aux comptes de report réglementaires.	IFRS 14 – Presentation Disclosure,

45.8 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForRegulatoryDeferralAccountsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les comptes de report réglementaires [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité	Effective 2023-01-01 IAS 1.117

	concernant les comptes de report réglementaires. [Voir: Soldes de comptes de report réglementaires [member] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les comptes de report réglementaires. [Voir: Soldes de comptes de report réglementaires [member]]	Common practice
--	--	-----------------

Contenu de la note
[824500] Regulatory deferral accounts (IFRS 14)

46. Accords de concession de services

Guide de balisage

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DisclosureOfServiceConcessionArrangementsExplanatory	Informations relatives à des accords de concession de services [text block]	Ensemble des informations relatives aux accords de concession de services.	SIC 29 - Consensus Disclosure

46.1 Méthode comptable associée

Concept name	Libellé	Documentation	Références de la taxonomie
DescriptionOfAccountingPolicyForServiceConcessionArrangementsExplanatory	Description de la méthode comptable concernant les accords de concession de services [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les accords de concession de services. [Voir: Accords de concession de services [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les accords de concession de services. [Voir: Accords de concession de services [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les accords de concession de services. [Voir: Accords de concession de services [member]]	Effective 2023-01-01 IAS 1.117 Common practice

Contenu de la note

[832900] Notes - Service concession arrangements (SIC 29)

47. Principales méthodes comptables

Guide de balisage

47.1 L'ensemble de cette note relève de la balise

Concept name	Libellé	Références de la taxonomie
Informations significatives sur les méthodes comptables [text block]	Ensemble des informations significatives concernant les méthodes comptables appliquées par l'entité.	Effective 2023-01- 01 IAS 1.117

47.2 Liste des méthodes(s) comptable(s)

Description de la méthode comptable concernant les actifs financiers disponibles à la vente [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs financiers disponibles à la vente. [Voir: Actifs financiers disponibles à la vente]
Description de la méthode comptable concernant les actifs biologiques [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs biologiques. [Voir: Actifs biologiques] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs biologiques. [Voir: Actifs biologiques]
Description de la méthode comptable concernant les coûts d'emprunt [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les intérêts et autres coûts que l'entité encourt dans le cadre d'un emprunt de fonds. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les intérêts et autres coûts que l'entité encourt dans le cadre d'un emprunt de fonds.
Description de la méthode comptable concernant les emprunts [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les emprunts. [Voir: Emprunts] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les emprunts. [Voir: Emprunts]
Description de la méthode comptable concernant les regroupements d'entreprises [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]]
Description de la méthode comptable concernant les regroupements d'entreprises et le goodwill [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises et le goodwill. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]; Goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les regroupements d'entreprises et le goodwill. [Voir: Regroupements d'entreprises [member]; Goodwill]
Description de la méthode comptable concernant les flux de trésorerie [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les flux de trésorerie. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les flux de trésorerie.

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

Description de la méthode comptable concernant les sûretés [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les sûretés. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les sûretés.
Description de la méthode comptable concernant les constructions en cours [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les constructions en cours. [Voir: Constructions en cours] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les constructions en cours. [Voir: Constructions en cours]
Description de la méthode comptable concernant les passifs éventuels et les actifs éventuels [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les passifs éventuels et les actifs éventuels. [Voir: Passifs éventuels [member]]; Description de la nature des actifs éventuels] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les passifs éventuels et les actifs éventuels. [Voir: Passifs éventuels [member]; Description de la nature des actifs éventuels]
Description de la méthode comptable concernant les coûts d'acquisition de clients [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les coûts liés à l'acquisition de clients. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les coûts liés à l'acquisition de clients.
Description de la méthode comptable concernant les programmes de fidélisation de la clientèle [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les programmes de fidélisation de la clientèle. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les programmes de fidélisation de la clientèle.
Description de la méthode comptable concernant les provisions relatives au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les provisions relatives au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation. [Voir: Provisions relatives aux coûts de démantèlement, de remise en état et de réhabilitation] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les provisions relatives au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation. [Voir: Provisions relatives aux coûts de démantèlement, de remise en état et de réhabilitation]
Description de la méthode comptable concernant les coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance. [Voir: Coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance. [Voir: Coûts d'acquisition différés résultant de contrats d'assurance]
Description de la méthode comptable concernant l'impôt sur le résultat différé [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat différé. [Voir: Charge (produit) d'impôt différé] Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat différé. [Voir: Charge (produit) d'impôt différé]
Description de la méthode comptable concernant la charge d'amortissement [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la charge d'amortissement. [Voir: Dotations aux amortissements] Description de la méthode comptable de

Description de la méthode comptable concernant la décomptabilisation d'instruments financiers [text block]	<p>l'entité concernant la charge d'amortissement. [Voir: Dotations aux amortissements]</p> <p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la décomptabilisation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant la décomptabilisation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]</p>
Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers dérivés [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]]</p>
Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers dérivés et la couverture [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés et la couverture. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers dérivés et la couverture. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]; Dérivés [member]]</p>
Description de la méthode comptable concernant la détermination des composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie [text block]	<p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant la détermination des composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie]</p>
Description de la méthode comptable concernant les activités abandonnées [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]]</p>
Description de la méthode comptable concernant les remises et rabais [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les remises et les rabais. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les remises et les rabais.</p>
Description de la méthode comptable concernant les dividendes [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les dividendes. Un dividende est une distribution de bénéfices aux détenteurs d'instruments de capitaux propres en proportion des droits qu'ils détiennent dans une catégorie donnée de titres composant le capital. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dividendes. Un dividende est une distribution de bénéfices aux détenteurs d'instruments de capitaux propres en proportion des droits qu'ils détiennent dans une catégorie donnée de titres composant le capital.</p>
Description de la méthode comptable concernant le résultat par action [text block]	<p>En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le résultat par action. Description de la méthode comptable de l'entité concernant le résultat par action.</p>

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

Description de la méthode comptable concernant les droits d'émission [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les droits d'émission. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les droits d'émission.

Description de la méthode comptable concernant les avantages du personnel [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les avantages du personnel. Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les avantages du personnel. Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi.

Description de la méthode comptable concernant les dépenses liées à l'environnement [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses liées à l'environnement. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses liées à l'environnement.

Description de la méthode comptable concernant les éléments exceptionnels [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les éléments exceptionnels. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les éléments exceptionnels.

Description de la méthode comptable concernant les charges [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les charges.

Description de la méthode comptable concernant les dépenses de prospection et d'évaluation [text block]

Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de prospection et d'évaluation. [Voir: Actifs de prospection et d'évaluation [member]]

Description de la méthode comptable concernant l'évaluation de la juste valeur [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'évaluation de la juste valeur. [Voir: À la juste valeur [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'évaluation de la juste valeur. [Voir: À la juste valeur [member]]

Description de la méthode comptable concernant les produits et les charges d'honoraires et de commissions [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits et les charges d'honoraires et de commissions. [Voir: Produits (charges) d'honoraires et de commissions] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits et les charges d'honoraires et de commissions. [Voir: Produits (charges) d'honoraires et de commissions]

Description de la méthode comptable concernant les charges financières [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les charges financières. [Voir: charges financières] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les charges financières. [Voir: Charges financières]

Description de la méthode comptable concernant les produits financiers et les charges financières [text block]

En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits financiers et les charges financières. [Voir: Produits financiers et charges financières] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits

Description de la méthode comptable concernant les actifs financiers [text block]	financiers et les charges financières. [Voir: Produits financiers (charges financières)] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs financiers. [Voir: Actifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs financiers. [Voir: Actifs financiers]
Description de la méthode comptable concernant les garanties financières [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les garanties financières. [Voir: Garanties financières [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les garanties financières. [Voir: Garanties [member]]
Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]
Description de la méthode comptable concernant les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. [Voir: À la juste valeur [member]; Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. [Voir: À la juste valeur [member]; Instruments financiers, catégorie [member]]
Description de la méthode comptable concernant les passifs financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les passifs financiers. [Voir: Passifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les passifs financiers. [Voir: Passifs financiers]
Description de la méthode comptable concernant l'écart de conversion [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'écart de conversion. Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'écart de conversion.
Description de la méthode comptable concernant les redevances de franchise [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les redevances de franchise. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les redevances de franchise.
Description de la méthode comptable concernant la monnaie fonctionnelle [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité.
Description de la méthode comptable concernant le goodwill [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le goodwill. [Voir: Goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant le goodwill. [Voir: Goodwill]

SMARTNOTES - ESEF – STARTER KIT

Description de la méthode comptable concernant les subventions publiques [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les subventions publiques, y compris les méthodes de présentation adoptées dans les états financiers. [Voir: Autorité publique [member]; Subventions publiques]
Description de la méthode comptable concernant la couverture [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la couverture. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la couverture.
Description de la méthode comptable concernant les placements détenus jusqu'à leur échéance [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les placements détenus jusqu'à leur échéance. [Voir: Placements détenus jusqu'à leur échéance]
Description de la méthode comptable concernant la dépréciation d'actifs [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs.
Description de la méthode comptable concernant la dépréciation d'actifs financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs financiers. [Voir: Actifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs financiers. [Voir: Actifs financiers]
Description de la méthode comptable concernant la dépréciation d'actifs non financiers [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs non financiers. [Voir: Actifs financiers] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la dépréciation d'actifs non financiers. [Voir: Actifs financiers]
Description de la méthode comptable concernant l'impôt sur le résultat [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat. Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'impôt sur le résultat.
Description de la méthode comptable concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés. [Voir: Types de contrats d'assurance [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés. [Voir: Types de contrats d'assurance [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les contrats d'assurance et les actifs, passifs, produits et charges liés. [Voir: Types de contrats d'assurance [member]]
Description de la méthode comptable concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles et goodwill] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles et goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles et le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles et goodwill]

Description de la méthode comptable concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles autres que le goodwill] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles autres que le goodwill] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations incorporelles autres que le goodwill. [Voir: Immobilisations incorporelles autres que le goodwill]

Description de la méthode comptable concernant les produits et charges d'intérêts [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les produits et charges d'intérêts.

Description de la méthode comptable concernant les participations dans des entreprises associées [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées. [Voir: Entreprises associées [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées. [Voir: Entreprises associées [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées. [Voir: Entreprises associées [member]]

Description de la méthode comptable concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. [Voir: Entreprises associées [member]; Coentreprises [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. [Voir: Entreprises associées [member]; Coentreprises [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. [Voir: Entreprises associées [member]; Coentreprises [member]]

Description de la méthode comptable concernant les participations dans des coentreprises [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des coentreprises. [Voir: Coentreprises [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des coentreprises. [Voir: Coentreprises [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations dans des coentreprises. [Voir: Coentreprises [member]]

Description de la méthode comptable concernant les immeubles de placement [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immeubles de placement. [Voir: Immeubles de placement] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immeubles de placement. [Voir: Immeubles de placement] Description de la

<p>Description de la méthode comptable concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence [text block]</p>	<p>méthode comptable de l'entité concernant les immeubles de placement. [Voir: Immeubles de placement] Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; Participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; Participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant le capital émis [text block]</p>	<p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. [Voir: Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; Participations autres que celles comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant les contrats de location [text block]</p>	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant le capital émis. [Voir: Capital émis] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le capital émis. [Voir: Capital émis]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant les prêts et créances [text block]</p>	<p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant le capital émis. [Voir: Capital émis]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant l'évaluation des stocks [text block]</p>	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les contrats de location. Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les contrats de location. Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les contrats de location. Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant les actifs miniers [text block]</p>	<p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les prêts et créances. [Voir: Prêts et créances]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant les actifs miniers [text block]</p>	<p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'évaluation des stocks. [Voir: Stocks]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant les actifs miniers [text block]</p>	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs miniers. [Voir: Actifs miniers] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs miniers. [Voir: Actifs miniers]</p>
<p>Description de la méthode comptable concernant les actifs miniers [text block]</p>	<p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs miniers. [Voir: Actifs miniers]</p>

Description de la méthode comptable concernant les titres miniers [text block]

Description de la méthode comptable concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente [text block]

Description de la méthode comptable concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées [text block]

Description de la méthode comptable concernant la compensation d'instruments financiers [text block]

Description de la méthode comptable concernant les actifs pétroliers et gaziers [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les titres miniers. [Voir: Titres miniers [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les titres miniers. [Voir: Titres miniers [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les titres miniers. [Voir: Titres miniers [member]] Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente. [Voir: Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente. [Voir: Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente. [Voir: Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]; Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]; Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. [Voir: Activités abandonnées [member]; Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant la compensation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la compensation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la compensation d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs pétroliers et gaziers. [Voir: Actifs pétroliers et gaziers [member]] En vigueur

Description de la méthode comptable concernant les actifs de programmation [text block]	le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs pétroliers et gaziers. [Voir: Actifs pétroliers et gaziers [member] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs pétroliers et gaziers. [Voir: Actifs pétroliers et gaziers] Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs de programmation. [Voir: Actifs de programmation] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actifs de programmation. [Voir: Actifs de programmation] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actifs de programmation. [Voir: Actifs de programmation]
Description de la méthode comptable concernant les immobilisations corporelles [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations corporelles. [Voir: Immobilisations corporelles] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations corporelles. [Voir: Immobilisations corporelles] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les immobilisations corporelles. [Voir: Immobilisations corporelles]
Description de la méthode comptable concernant les provisions [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les provisions. [Voir: Provisions] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les provisions. [Voir: Provisions] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les provisions. [Voir: Provisions]
Description de la méthode comptable concernant le reclassement d'instruments financiers [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant le reclassement d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant le reclassement d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant le reclassement d'instruments financiers. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]
Description de la méthode comptable concernant la comptabilisation en résultat net de la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité pour comptabiliser en résultat net la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction afin de refléter un changement dans les facteurs (y compris le temps) que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif ou du passif. [Voir: Instruments financiers, catégorie [member]]
Description de la méthode comptable concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires. [Voir: Produits] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires. [Voir: Produits] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la comptabilisation en produit des activités ordinaires. [Voir: Produits des activités ordinaires]

Description de la méthode comptable concernant les comptes de report réglementaires [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les comptes de report réglementaires. [Voir: Soldes de comptes de report réglementaires [member] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les comptes de report réglementaires. [Voir: Soldes de comptes de report réglementaires [member] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les comptes de report réglementaires. [Voir: Soldes de comptes de report réglementaires [member]]

Description de la méthode comptable concernant la réassurance [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant la réassurance. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la réassurance. Description de la méthode comptable de l'entité concernant la réassurance.

Description de la méthode comptable concernant les réparations et la maintenance [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les réparations et la maintenance. [Voir: Charges de réparations et de maintenance] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les réparations et la maintenance. [Voir: Charges de réparations et de maintenance] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les réparations et la maintenance. [Voir: Charges de réparations et de maintenance]

Description de la méthode comptable concernant les prises et mises en pension de titres [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les prises et mises en pension de titres. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les prises et mises en pension de titres. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les prises et mises en pension de titres.

Description de la méthode comptable concernant les dépenses de recherche et développement [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de recherche et développement. [Voir: Dépenses de recherche et développement] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de recherche et développement. [Voir: Dépenses de recherche et développement] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les dépenses de recherche et développement. [Voir: Dépenses de recherche et développement]

Description de la méthode comptable concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions [text block]

Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions] Description de la méthode comptable de l'entité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie faisant l'objet de

Description de la méthode comptable concernant l'information sectorielle [text block]	restrictions. [Voir: Trésorerie et équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions] Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'information sectorielle. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant l'information sectorielle. Description de la méthode comptable de l'entité concernant l'information sectorielle.
Description de la méthode comptable concernant les accords de concession de services [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les accords de concession de services. [Voir: Accords de concession de services [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les accords de concession de services. [Voir: Accords de concession de services [member]]
Description de la méthode comptable concernant les transactions dont le paiement est fondé sur des actions [text block]	Description de la méthode comptable de l'entité concernant les accords de concession de services. [Voir: Accords de concession de services [member]] Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions dans lesquelles l'entité: a) reçoit des biens ou des services du fournisseur de ces biens ou de ces services (y compris un membre du personnel) dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions; ou b) contracte l'obligation de régler la transaction avec le fournisseur dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions lorsqu'une autre entité du même groupe reçoit ces biens ou ces services. [Voir: Accords de paiement fondés sur des actions [member]]
Description de la méthode comptable concernant les frais de découverte [text block]	En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les transactions dans lesquelles l'entité: a) reçoit des biens ou des services du fournisseur de ces biens ou de ces services (y compris un membre du personnel) dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions; ou b) contracte l'obligation de régler la transaction avec le fournisseur dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions lorsqu'une autre entité du même groupe reçoit ces biens ou ces services. [Voir: Accords de paiement fondés sur des actions [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions dans lesquelles l'entité: a) reçoit des biens ou des services du fournisseur de ces biens ou de ces services (y compris un membre du personnel) dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions; ou b) contracte l'obligation de régler la transaction avec le fournisseur dans le cadre d'un accord de paiement fondé sur des actions lorsqu'une autre entité du même groupe reçoit ces biens ou ces services. [Voir: Accords de paiement fondés sur des actions [member]]
Description de la méthode comptable concernant les frais de découverte [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les frais d'enlèvement des stériles qui sont engagés dans le cadre d'une activité d'exploitation minière. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les frais d'enlèvement des stériles qui sont engagés dans le cadre d'une activité d'exploitation

Description de la méthode comptable concernant les filiales [text block]	<p>minière. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les frais d'enlèvement des stériles qui sont engagés dans le cadre d'une activité d'exploitation minière.</p> <p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les filiales. [Voir: Filiales [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les filiales. [Voir: Filiales [member]]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les filiales. [Voir: Filiales [member]]</p>
Description de la méthode comptable concernant les impôts autres que l'impôt sur le résultat [text block]	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les impôts autres que l'impôt sur le résultat. [Voir: Charges d'impôt autres que les charges d'impôt sur le résultat] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les impôts autres que l'impôt sur le résultat. [Voir: Charges d'impôt autres que les charges d'impôt sur le résultat] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les impôts autres que l'impôt sur le résultat. [Voir: Charges d'impôt autres que les charges d'impôt sur le résultat]</p>
Description de la méthode comptable concernant les indemnités de cessation d'emploi [text block]	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les indemnités de cessation d'emploi. [Voir: Charges au titre des indemnités de cessation d'emploi] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les indemnités de cessation d'emploi. [Voir: Charges au titre des indemnités de cessation d'emploi]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les indemnités de cessation d'emploi. [Voir: Charges au titre des indemnités de cessation d'emploi]</p>
Description de la méthode comptable concernant les fournisseurs et autres créditeurs [text block]	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les fournisseurs et autres créditeurs. [Voir: Fournisseurs et autres créditeurs] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les fournisseurs et autres créditeurs. [Voir: Fournisseurs et autres créditeurs]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les fournisseurs et autres créditeurs. [Voir: Fournisseurs et autres créditeurs]</p>
Description de la méthode comptable concernant les clients et autres débiteurs [text block]	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les clients et autres débiteurs. [Voir: Clients et autres débiteurs] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les clients et autres débiteurs. [Voir: Clients et autres débiteurs]</p> <p>Description de la méthode comptable de l'entité concernant les clients et autres débiteurs. [Voir: Clients et autres débiteurs]</p>
Description de la méthode comptable concernant les bénéfices et charges de transaction [text block]	<p>Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les bénéfices et charges de transaction. [Voir: Bénéfices (charges) de transaction] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les bénéfices et charges de transaction. [Voir: Bénéfices (charges) de transaction] Description de la</p>

Description de la méthode comptable concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle [text block]	méthode comptable de l'entité concernant les bénéfices et charges de transaction. [Voir: Bénéfices (charges) de transaction] Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle. [Voir: Participations ne donnant pas le contrôle] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle. [Voir: Participations ne donnant pas le contrôle] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec participations ne donnant pas le contrôle. [Voir: Participations ne donnant pas le contrôle]
Description de la méthode comptable concernant les transactions avec des parties liées [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec des parties liées. [Voir: Parties liées [member]] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec des parties liées. [Voir: Parties liées [member]] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les transactions avec des parties liées. [Voir: Parties liées [member]]
Description de la méthode comptable concernant les actions propres [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actions propres. [Voir: Actions propres] En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les actions propres. [Voir: Actions propres] Description de la méthode comptable de l'entité concernant les actions propres. [Voir: Actions propres]
Description de la méthode comptable concernant les bons de souscription d'actions [text block]	Date d'expiration 1.1.2023: Description de la méthode comptable de l'entité concernant les bons de souscription d'actions. Les bons de souscription d'actions sont des instruments financiers qui donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires. En vigueur le 1.1.2023: Description des informations significatives sur la méthode comptable de l'entité concernant les bons de souscription d'actions. Les bons de souscription d'actions sont des instruments financiers qui donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires. Description de la méthode comptable de l'entité concernant les bons de souscription d'actions. Les bons de souscription d'actions sont des instruments financiers qui donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires.
Description des autres méthodes comptables nécessaires à une bonne compréhension des états financiers [text block]	Description des méthodes comptables nécessaires à une bonne compréhension des états financiers que l'entité ne communique pas séparément.

48. Table de concordance

Table de concordance entre:

- Les notes annexes,
- Les balises obligatoires,
- Les contenus des notes (rôles de la taxonomie).

Fichier Excel